

L'émotion ou la poétique de l'archive

Yvon Lemay

Archives en fête

Numéro 131, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86803ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemay, Y. (2017). L'émotion ou la poétique de l'archive. *Cap-aux-Diamants*, (131), 17-20.

L'ÉMOTION OU LA POÉTIQUE DE L'ARCHIVE

par Yvon Lemay

Il est maintenant admis que les documents d'archives servent autant à émouvoir qu'à prouver, à témoigner ou à informer. Les archives suscitent une gamme d'émotions variées. Voyons ce qui caractérise cette expérience émotive et les conditions de sa réalisation. Ceci nous permettra de défendre l'idée innovante d'une « poétique de l'archive ».

L'EXPÉRIENCE ÉMOTIVE

Nos travaux avec Marie-Pierre Boucher, Anne Klein et d'autres nous ont permis de dégager quatre caractéristiques. En premier lieu, les archives doivent être mises en contact avec des utilisateurs. L'émotion est la résultante d'une rencontre. Lorsqu'on y prête attention, la notion de rencontre est une composante tout à fait essentielle des archives. Le document d'archives le devient lors de la rencontre qui a lieu au moment de son exploitation. Une rencontre entre un utilisateur, ses connaissances, sa culture, son univers d'une part, et les archives, leur matérialité, leur contenu, leur contexte, d'autre part. La manifestation de l'émotion n'est pas le fruit d'une simple projection de l'utilisateur et elle n'est pas rendue possible uniquement par l'information contenue dans les documents d'archives. Comme le souligne Jean-Pierre Preud'Homme, différents « vecteurs d'émotion » tels la sensibilité, la valeur affective, l'état psychologique et l'âge vont jouer un rôle fondamental dans cette expérience,



Deux enfants métis et une fillette inuite au pensionnat All Saints, Shingle Point, Yukon, vers 1930. © Gouvernement du Canada. Reproduit avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada (2016). Bibliothèque et Archives Canada, fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a102086.



Vue de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones du Canada*, depuis l'avenue du Président-Kennedy, à Montréal. Musée McCord.

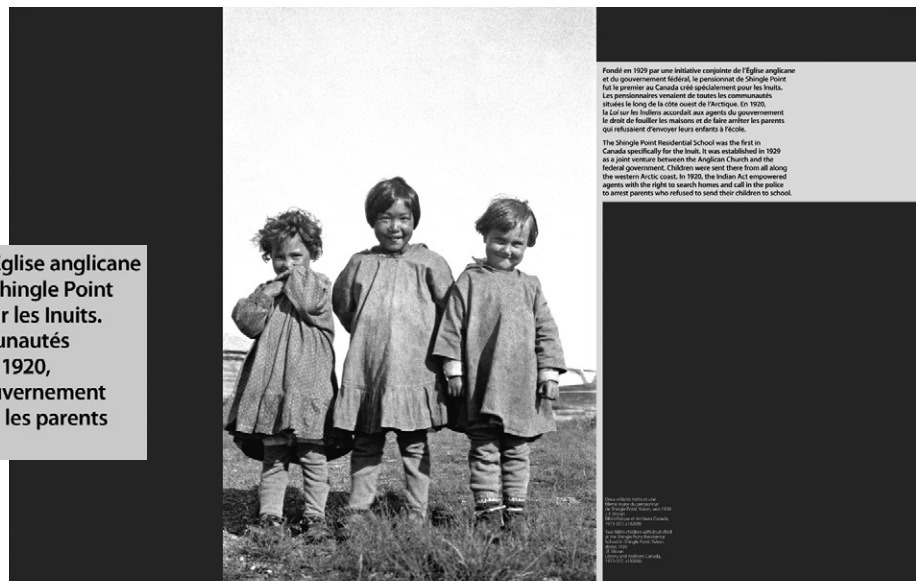
cularités, ses différents plans et niveaux superposés, l'expérience émotive s'avère en quelque sorte un montage, un amalgame de sensations ou d'associations. En troisième lieu, les archives possèdent un dénominateur commun. Qu'elles nous rendent tristes ou qu'elles nous fassent rire, qu'elles nous émerveillent ou qu'elles nous rendent nostalgiques, les archives peuvent nous émouvoir parce qu'elles ont le pouvoir d'évoquer, autrement dit de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit. La valeur émotive découle ainsi du pouvoir, de la fonction d'évocation des documents d'archives. Un pouvoir dont la portée est tout aussi historique que métaphysique. Historique puisque ce lien avec l'histoire, ce « moment du patrimoine », comme le soulignait le Conseil des académies canadiennes dans un rapport sur les institutions de la mémoire collective au Canada en 2015, représente une « émotion puissante »

de même que certaines propriétés des documents comme leur authenticité, leur dimension matérielle, leur contenu ou les traces de passage du temps dont ils gardent la mémoire. Mais, c'est dans le regard au présent d'un utilisateur que ces propriétés en lien avec le fond, la forme ou le support des documents vont, selon certaines conditions d'utilisation, se révéler porteuses d'émotions les plus diverses.

l'interprétation et la compréhension de l'objet à la lumière de nos connaissances et de notre expérience. D'autre part, faire l'expérience des archives exige

Fondé en 1929 par une initiative conjointe de l'Église anglicane et du gouvernement fédéral, le pensionnat de Shingle Point fut le premier au Canada créé spécialement pour les Inuits. Les pensionnaires venaient de toutes les communautés situées le long de la côte ouest de l'Arctique. En 1920, la *Loi sur les Indiens* accordait aux agents du gouvernement le droit de fouiller les maisons et de faire arrêter les parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école.

Légende en français. Détail du panneau de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones* du Canada. Musée McCord.



Deux enfants métis et une fillette inuite au pensionnat All Saints, Shingle Point, Yukon, vers 1930. J. F. Moran. Bibliothèque et Archives Canada, 1973-357, a102086. Panneau de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones* du Canada. Musée McCord.

En deuxième lieu, l'émotion se révèle être un état complexe en raison de la diversité, de la fugacité et du caractère souvent indicible des émotions et affects liés aux archives. Cette complexité est due à notre perception des archives. D'une part, cette expérience se déroule sur plusieurs plans depuis notre appréhension par les sens jusqu'au lien avec notre état affectif, en passant par

de prendre en considération différents niveaux que sont leur dimension matérielle, leur contexte de création ainsi que la relation entre les documents et la personne qui les apprécie à la lumière, de son expérience personnelle et de son bagage émotif. Par ses diverses parti-

auprès de ceux et celles qui s'y intéressent car, depuis leur réalité présente, ils sont en mesure de créer des liens avec le passé. Une dimension métaphysique, également, puisque l'être humain cherche inévitablement à inscrire son existence dans une dimension tempo-

relle qui la transcende. Il a besoin de savoir qu'il fait partie de quelque chose, de se sentir en continuité avec ce qui l'a précédé.

Enfin, et il s'agit là d'un aspect déterminant, l'émotion est dépendante des circonstances : ce qui pourra constituer une expérience hautement émotive pour les uns ne sera pas forcément le cas pour d'autres placés dans des conditions différentes. Toute exploitation de matériel d'archives ne peut se réaliser sans satisfaire à des conditions d'utilisation, à savoir la dimension matérielle, le contexte, le dispositif au sein duquel sont inscrits les documents, et, finalement, le rôle joué par le public.

UN EFFET DE CONTRASTE

Prenons l'exemple d'une photographie, dans les collections de Bibliothèque et Archives Canada, montrant trois enfants au Yukon vers 1930. De prime abord, leur sourire est contagieux. Le réflexe, comme spectateur, est de leur retourner la pareille. Or, dans le cadre de l'exposition *Devoir de mémoire – Les pensionnats autochtones du Canada* réalisée par le Musée McCord, en collaboration avec la Commission de vérité et réconciliation du Canada, cette émotion a vite fait de se transformer en un sentiment de honte!

L'exposition présentée à Montréal sur l'avenue McGill College en 2013 visait à rappeler le triste sort des d'enfants ayant grandi dans des pensionnats autochtones et à faire réfléchir quant à la mission de ces institutions qui visait à les déposséder de leur culture. Pour atteindre cet objectif, et faire ce « devoir de mémoire », l'exposition était organisée autour de 24 photographies en noir et blanc provenant de différents centres d'archives. Chacune des images reproduites en grand format sur les panneaux d'exposition était accompagnée d'informations relatives à son origine ainsi que d'une légende servant à établir les faits et surtout les méfaits de cette vaste



Loren Williams, 3669A, ruelle Saint-André / de Mentana (Le soir / At Night). *Laterna magica*, installation *in situ*, 24 septembre au 10 octobre 2010, Montréal. <http://www.lorenwilliams.com/x-fr-accueil.html>.

entreprise d'assimilation. Une forme d'échange s'établit par conséquent entre l'image (qui montre), la légende (qui explique) et la source (qui atteste). Devant le panneau d'exposition montrant les trois enfants, une bouleversante légende indique, qu'« En 1920, la Loi sur les Indiens accordait aux agents du gouvernement le droit de fouiller les maisons et de faire arrêter les parents qui refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école. » La honte et la tristesse en découlant rendent leur sourire insupportable. Soustraire des enfants à leurs parents en les plaçant dans des pensionnats souvent très éloignés de leur milieu : est-ce possible d'imaginer une situation plus inhumaine?

Les émotions éprouvées par le public sont donc la résultante d'un effet de

contraste entre ce qu'il voit et ce qu'il apprend, en l'occurrence entre la banalité des images montrant des lieux, des activités et des personnes au quotidien et, par ailleurs, l'implacable opération d'assimilation qui s'y déroule et dont témoignent les légendes.

L'effet de contraste est amplifié par l'ordre des panneaux selon lequel les photographies sont présentées. Dans une première partie du parcours, il est fait état des diverses façons dont l'assimilation s'effectuait; dans la deuxième partie, les visiteurs réalisent les conséquences et les torts causés aux jeunes autochtones ainsi qu'à leur famille. Bref, d'abord sous l'effet du choc et ensuite sous le poids de l'accablement, les émotions ressenties pas le public lui permettent d'amorcer ce processus de réconciliation souhaité par les organisateurs de l'exposition.

Cet exemple montre que les émotions générées par les archives sont directement liées à la manière dont elles sont exploitées. La façon dont leur matérialité est mise à profit, le dispositif au sein duquel elles sont présentées et la relation qui est établie avec le public vont s'inscrire dans un contexte, un milieu, un discours : dans le cas présent, un devoir de mémoire à la suite d'excuses officielles du gouvernement canadien et de la création de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Point d'émotion sans situation, sans disposition, en somme sans exploitation.

UNE POÉTIQUE DE L'ARCHIVE

Nous pouvons donc distinguer ce qui caractérise l'expérience émotive des archives ainsi que les conditions dans lesquelles elle se produit sans toutefois pouvoir expliquer pour autant ce qui en est la cause. Anne Klein, dans sa thèse de doctorat, en révèle l'origine. En étudiant cinq œuvres d'artistes contemporains, elle a fait valoir ce qu'elle identifie comme une « poétique de l'archive ». Bien que « dans la

pratique artistique, l'authenticité comme déclencheur d'émotion semble indéfectiblement liée à la matérialité », cette dernière est également exploitée pour elle-même par les artistes et, par conséquent, « [i] ne s'agit plus seulement de rétablir un lien avec des vies passées mais de ressusciter les morts, de les faire apparaître sous formes d'images de rêve ou de fantômes. » En raison de cette capacité d'évocation liée à leur caractère lacunaire se manifeste, selon Klein, l'une des plus belles qualités des archives : « elles sont porteuses d'une part de mystère toujours plus grande que ce qu'elles



Loren Williams, 3709, rue Saint-André. *Laterna magica*, installation *in situ*, 24 septembre au 10 octobre 2010, Montréal.
<http://www.lorenwilliams.com/x-fr-accueil.html>.

nous révèlent. La poétique de l'archive, l'origine de l'émotion que les archives suscitent est très certainement à chercher dans ce caractère fantomal et onirique ».

L'installation *Laterna magica* réalisée par Loren Williams en 2010, en est un exemple éloquent. Produite à partir de photographies provenant d'albums de famille, l'installation *in situ* était présentée dans une ruelle de Montréal qui correspondait à l'endroit où avaient été prises les images. Ainsi, « La présence des archives au lieu même de leur origine, à l'emplacement exact de la prise de vue ou à la fenêtre de l'appartement habité par les personnes figurant sur les photographies, laisse l'impression d'un sur-

gissement. » L'instant d'un regard, la magie s'opère, l'émotion s'installe. Les frontières temporelles et spatiales s'amenuisent. Le rêve et la réalité se confondent. Le passé et le présent cohabitent. L'espace est envahi de présences fantomatiques. Les charmes de la fantasmagorie engendrés par les archives nous laissent pantois. Face à un tel pouvoir, les archivistes ont donc tout intérêt à intégrer la dimension émotive des archives aussi bien à leur discours qu'à leur pratique. Pour ce faire, les difficultés apparaissent nombreuses. Sur le plan pratique, d'abord, puisque les actions posées par les archivistes dans la gestion des archives expriment un souci professionnel de neutralité. Mais aussi, et peut-être surtout, sur le plan théorique dans la mesure où les archives sont considérées, en vertu de leur caractère organique, comme étant un reflet objectif des activités de leur créateur. Vouloir considérer le potentiel émotif des archives, et la part de subjectivité qu'il implique, oblige en quelque sorte à revoir une vision des archives essentiellement axée sur leur contexte de création. Or, pourtant, comme leur définition l'exprime clairement, les archives sont conservées en vue d'être utilisées et c'est donc dire que leur contexte d'exploitation s'avère tout aussi fondamental que celui de leur création.

Yvon Lemay est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal.

Pour en savoir plus :

Sandy Guibert. *Les archives, support d'émotions? Le point de vue des archivistes à l'ère du numérique*, Mémoire de master à l'université d'Angers, 2013, 97 p.

Anne Klein. *Archive(s). Approche dialectique et exploitation artistique*. Thèse de doctorat à l'Université de Montréal, 2014. 277-xxx p.

Anne Klein, Christine Dufour et Sabine Mas, « Émouvantes, les archives? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, vol. 233, n° 1, 2014, p. 75-90.

Anne Klein et Yvon Lemay, « Les archives photographiques en mouvement », *Documentation et bibliothèques*, vol. 60, n° 4, 2014, p. 189-197.

Yvon Lemay et Marie-Pierre Boucher, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 39-52.

Yvon Lemay et Anne Klein, « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, vol. 58, n° 1, 2012, p. 5-16.

Yvon Lemay, Anne Klein *et al*, « Les archives et l'émotion : un atelier d'exploration et d'échanges », *Archives*, vol. 44, n° 2, 2012-2013, p. 91-109.

Sabine Mas, Louise Gagnon-Arguin, Aïda Chebbi et Anne Klein, « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, p. 53-64.

Jean-Pierre Preud'Homme, « Archives et transdisciplinarité », *L'action éducative et culturelle des archives. Actes du colloque Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives?*, Lyon, 1^{er} et 3 juin 2005, Paris, *La documentation française*, 2007, p. 146-150.